

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL

Ville de ROYAN

OBJET :

Séance du 21 Décembre 1964

4 et

Mise à l'adjudication
de travaux d'aménagement
de voies diverses

64131

Le vingt et un Décembre mil neuf cent soixante quatre,
à dix huit heures, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert
MEYER, Maire, d'après convocations faites le 16 Décembre 1964

Etaient présents MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE,
MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE,
BERLAND, REIX, NARTEAU, BUJARD, GACHET, GALLAND

Représentés : M. ETCHEBEF par M. MATRAS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal
procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. DUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROUVE

ROCHEFORT-sur-MER, le 19 JAN. 1965
Le Sous-Préfet,

LE CONSEIL MUNICIPAL
Vu l'exposé de Monsieur le Maire
DECIDE

- de procéder à la mise à l'adjudication sur offres de prix des
travaux désignés ci-dessous :
- 1°/- Fourniture et pose de bordures de trottoirs et dalles de
caniveaux préfabriqués, construction de réseaux de collecte
d'eaux usées et d'eaux pluviales (Route de Rochefort, Bd Champlain,
Avenue d'Aquitaine, rue du Phare du Chay, rue du Phare de St Pierre
Boulevard Clémenceau)
- 2°/- Elargissement, reprofilage et revêtement de chaussées,
réparation de tranchées
- 3°/- Construction d'un poste de relèvement des eaux usées au "PRE-
MOINE" - fourniture et pose d'une canalisation de refoulement
- que l'équipement électro-mécanique de la station et son alimentation
en énergie électrique feront le moment venu l'objet de marchés de
gré à gré avec des entreprises spécialisées en la matière.
- que la dépense globale se montant prévisionnellement à 880.000 fra
sera imputée sur les emprunts correspondants à réaliser au titre
des exercices 1965 et 1966, les travaux d'assainissement estimés à
600.000 francs environ étant subventionnés par le Ministère de
l'Intérieur.



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]

Fait et délibéré à ROYAN les jour et mois susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire
L'Adjoint délégué